

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lyon 7e arrondissement (69007)

Premier tour

– le 10/03/2020 –

Action n°1

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie d'Arrondissement et la Ville de Lyon ont un rôle fondamental pour la mise en oeuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie d'Arrondissement d'une part, et avec la Mairie centrale d'autre part, nous semble clé.

Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper d'arceaux vélo avec la Mairie d'Arrondissement, et de formaliser une procédure claire pour l'enlèvement par la fourrière de vélos présumés épave avec la Ville de Lyon.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Un adjoint d'arrondissement (ou un conseiller délégué) sera bien en charge de la voirie et des mobilités actives. Il recevra très régulièrement les associations cyclistes afin de faire le point avec elles sur les projets en cours ou à venir et les actions à mener. Nous souhaitons améliorer cette relation entre les élus et les associations afin de mieux prendre en compte les idées et les demandes des citoyens.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Nous croyons beaucoup à un travail collaboratif et en bonne intelligence entre les arrondissements, la Ville et la Métropole. Une telle instance peut permettre de mieux articuler le travail entre tous.

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Le Comité vélo, composé d'élus référents et de techniciens, sera en lien direct avec le groupe local d'arrondissement de la Ville à vélo pour le 7e arrondissement, un territoire dans lequel l'usage du vélo est particulièrement développé.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Il existe depuis 2001 un Adjoint au Maire dédié (nouveaux modes de vie urbains) et les adjoints d'arrondissement délégués à la voirie sont en charge du vélo notamment à travers la délégation qui leur est donnée sur la gestion des crédits de proximité qui permettent par exemple l'installation d'arceaux vélos

Les CQ comportent des commissions voirie et travaillent sur les sujets de la mobilité, mais force est de constater que peu de personnes se mobilisent pour assister aux réunions. Nous proposons de créer une plateforme internet sur le modèle de ce que nous avons expérimenté avec Civocray qui permettra aux habitants de s'exprimer régulièrement.

Nous proposons, sur le modèle des DRT espaces verts, que les crédits de proximité soient définis par l'Adjoint au Maire plutôt que par les adjoints d'arrondissement afin d'éviter le phénomène actuel d'émiettement, voire l'incongruité de certains aménagements qui ne se poursuivent pas dans d'autres. Cette remunicipalisation des crédits (qui sont initialement des crédits municipaux, pas d'arrondissement) pourra faire l'objet d'aménagements complets en lien avec les espaces verts, la politique du stationnement et d'une concertation avec les habitants.

Auparavant, la commission modes doux se tenait en alternance à la métropole et à la ville. Or depuis 2017, la métropole s'est réservée exclusivement l'organisation de cette commission qui, par ailleurs démontre une surreprésentation des associations cyclistes par rapport aux piétons et aux associations de personnes handicapées.

Nous proposons plutôt de réformer la commission d'accessibilité afin qu'elle traite des sujets cyclables.

La ville de Lyon intervient en partenariat avec les associations «Change de Chaîne», «Etablicyclette» et «L'atelier du chat perché».

Suite à certains dysfonctionnements nous exigeons désormais que les vélos soient remis à la fourrière munis de leur antivol, stockés dans leur ordre d'arrivée, conservés un an puis confiés aux associations partenaires.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°2

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Quai Claude Bernard - Général frères,

- Avenue Garibaldi,

- Avenue Berthelot (pour accéder au Bachut puis Parilly),

- Rue de l'université

- Boulevard Yves Farges

- Accès au parc Blandan

- Repenser les voies cyclables de l'avenue Jean Jaurès

La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnement, compétence de la Ville de Lyon, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures. C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Le 7e arrondissement ne compte aujourd'hui qu'un faible nombre de pistes cyclables sécurisés et confortables et ne permet pas aux cyclistes une qualité de déplacement à la hauteur de leurs attentes. Notre arrondissement participera pleinement à l'essor du vélo à Lyon et au développement du Réseau Express Vélo. Si la voirie est une compétence métropolitaine, le 7e arrondissement sera moteur et force de proposition pour la mise en œuvre rapide du réseau cyclable.

Le Réseau Express Vélo de 450km sera constitué d'aménagements protégés à double sens, larges (>3,5 mètres), continus et homogènes. Pour 2026, l'objectif est d'en réaliser 250 km. Ce réseau composé d'axes numérotés et doté d'une signalétique propre permettra de relier rapidement, de manière sécurisée et confortable toutes les communes de la Métropole. Il donnera sa place nécessaire au vélo à Lyon et permettra des trajets en toute sécurité, rapides et efficaces.

Sur le 7e arrondissement ce réseau empruntera le cours Gambetta, la rue Garibaldi (sur sa partie actuellement non-requalifiée) ou encore l'avenue Berthelot et l'avenue Jean-Jaurès. Notre carte du REV est disponible sur notre site internet : <https://metropolepournous.fr/2020/01/27/developpement-massif-des-mobilites-actives/>

Les accès au parc Blandan seront également une priorité, avec un réaménagement indispensable du pont de l'Épargne afin de permettre la liaison avec le 8e arrondissement.

Notre programme comporte également l'étude et la construction de passerelles vélo-piétons dont 2 dans le 7e arrondissement : Parc de Gerland – Oullins et Quartier des Girondins – Quartier Confluence.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Il ne sera pas peut-être possible de réaliser l'ensemble de ces aménagements sur la durée d'un mandat, mais figurent dans notre projet: l'achèvement de la rue Garibaldi avec une piste cyclable double-sens telle que dans la portion déjà réaménagée, la mise en place du réseau express vélo végétalisé sur l'avenue Berthelot, et la requalification de la rue Chevreul qui permettra une liaison douce entre les quais et le Parc Blandan ainsi que la poursuite de la piste cyclable le long des quais hauts du Rhône.

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Priorité doit être donnée à l'achèvement de la rue Garibaldi vers le Sud (seul le nord et les quartiers aisés ont été priorisés), et à la continuité est-ouest complète et bi-directionnelle de l'Avenue Berthelot :

- segment Garibaldi/Tchécoslovaques, direction Bachut,

- ET segment Jean Macé/Perrache, en intégrant mieux la rue Raoul Servant, très marginale actuellement, aux logiques de desserte locales (écoles et universités, cinéma, etc).

L'accès au Parc Blandan doit être étudié à partir de la rue Garibaldi par les rues Camille Roy et Lamothe (zone partagée voire piétonnisation), avec une requalification de la Rue de l'Épargne (pistes cyclables, stationnements et franchissements piétons sécurisés).

- L'étude doit être faite de passerelles vélo/piétons sur les franchissements Gerland/Oullins et Quais 7e/Perrache.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

L'augmentation de l'usage du vélo, ainsi que l'arrivée de nouveaux profils (moins expert et plus famille) impliquent un changement dans les aménagements cyclables pour plus de sécurité.

Ce que nous avons déjà commencé à faire au niveau du quai Augagneur et de la rue Garibaldi...

Nous nous sommes engagés à doubler les pistes cyclables dans le mandat, ceci est dans la continuité de ce qui a été fait à Lyon ou nous sommes passé de 147km en 2014 à 285 kms aujourd'hui. Cette expansion importante, ainsi que le plan double-sens cyclables a d'ailleurs été souligné par le baromètre des villes cyclables. Dans le même temps nous souhaitons doubler le nombre d'arceaux pour le stationnement des vélos et créer des places de stationnement sécurisées dans l'ensemble des arrondissement de Lyon et la plupart des communes de la Métropole (en complément des stationnements sécurisés déjà programmés à la Part-Dieu ou dans les parkings LPA). L'objectif est de créer au moins 100 places supplémentaires par arrondissement.

Par ailleurs, Gérard Collomb et Yann Cucherat, vont également augmenter les effectifs de la police municipale de 22% dont une partie concernera la brigade cycliste. Nous mettons environ 300 pv/an pour des véhicules sur bande cyclable, nous frapperons plus fort grâce à ces nouveaux effectifs de police et à l'utilisation de la vidéo-verbalisation.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°3

Mettre le vélo au cœur du réaménagement des carrefours dangereux que sont le quai Claude Bernard, le pont Gallieni, la rue de Marseille et la place Jean Macé. En particulier repenser la cohabitation vélo et tram

Ces réaménagements exigeront la suppression de places de stationnement et de voies de circulation. C'est pourquoi le soutien actif de la Mairie d'arrondissement et de la Ville de Lyon sera fondamental pour permettre des aménagements qui rééquilibrent le partage de l'espace public et rendent ainsi la ville plus agréable pour ses habitants.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Le plan vélo des listes écologistes comporte un plan d'urgence pour la sécurisation des principaux points noirs de la métropole de Lyon. Nous travaillerons avec les associations pour définir ces priorités et trouver des solutions de sécurisation temporaires ou définitives.

La place de la voiture et notamment du stationnement devra effectivement être réduite afin de mieux partager l'espace public en donnant plus de place aux vélos et piétons.

A la suite de la piétonisation prévue de la presqu'île, chaque arrondissement devrait également disposer de rues et de secteurs piétonnisés afin que cela profite à tous les habitants de Lyon. Cela se fera en concertation avec les habitants (par exemple rue de Marseille).

Nous prévoyons également le développement des zones des rencontres et la création de vélo-rues dans lesquelles les piétons et les cyclistes sont prioritaires sur toute la largeur de la chaussée.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Les voies de tram ont été conçues sans réflexion préalable sur l'usage du vélo ; lever ces points noirs suppose en effet d'empiéter sur les stationnements en milieu de voirie, dans l'espace intermédiaire central route/rail ou en bord de voirie, selon la configuration des lieux.

L'achèvement de la piste cyclable entamée sur les quais hauts, depuis la piscine vers le sud du Quai Claude Bernard (avec la rectification de certaines de ses courbures) peut entrer dans le cadre du REV que nous soutenons.

Le Pont Gallieni pose un problème de continuité à ses débouchés (côté sud : coupures fortes par l'autoroute ; côté nord : espace insuffisant vers Berthelot et Carnot). Les passages souterrains piétons/vélos sont obsolètes et insécures. Un franchissement spécifique par passerelle vélo/piétons est à étudier vers Perrache.

La place Jean Macé et la rue de Marseille peuvent faire l'objet de réaménagement en voirie partagée (zones de rencontre) voire en zones piétonnières.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Dans le cadre des opérations d'aménagement de voirie (villes ou métropole) les carrefours accidentogènes sont priorités en mettant l'accent sur la sécurité des cyclistes et des piétons. Ces aménagements sont réalisés en concertation avec les associations et les conseils de quartier. A titre d'exemple les aménagements réalisés au niveau du carrefour servant/farge/marseille.

Depuis 2014, ce sont 20 000 places de stationnement qui ont été supprimées en particulier pour :

- Planter des arbres
- Mettre des arceaux vélos
- Largir les trottoirs ...

Le vélo est clairement au cœur des 2 projets :

- À la confluence avec la requalification en cours du Quai Perrache et la refonte de la piste cyclable sur le quai Charlemagne
- À la Part-Dieu avec la requalification du bd Vivier Merle qui se prolonge déjà sur le bd des Belges et la rue Bouchut, sans oublier la grande station vélo sous la place Berraudier qui accueillera 2000 vélos

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°4

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Repenser le plan de circulation pour éviter que des axes ne ressemblent pas à des autoroutes :

- ~~A~~venue Berthelot
- ~~R~~ue Garibaldi
- ~~G~~rande Rue de la Guillotière
- ~~B~~oulevard Yves Farges
- ~~A~~venue Jean Jaurès
- ~~A~~venue Tony Garnier

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous mettrons en place des plans de circulation restrictifs, à l'instar de Barcelone pour permettre l'accès motorisé aux seuls riverain·e·s, commerçant·e·s et intéressés.

Les rues seront toutes en double-sens cyclable grâce au dispositif "Ville 30 km/h" (hors axes structurants) et nous mettrons fin aux autoroutes urbaines afin d'apaiser la ville et d'encourager l'utilisation du vélo.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Les rues résidentielles seront généralisées en zone 30 avec double sens cyclable, en extension de la première expérimentation faite autour de la rue Chevreul.

Sur le 7e, études de piétonnisation :

- Axe berges du Rhône – Place Saint Louis - Parc Blandan via la rue Montesquieu et rue du Repos,
- Axe berges du Rhône/Université – Place Jean Macé via la rue Chevreul,
- Rue de Marseille

Les axes cyclables seront traités à égalité avec les axes voitures et de transports en commun : déneigement, nettoyage, reprise peinture (un budget entretien spécifique sera créé, différent du budget aménagement), etc.

La localisation de conteneurs à verre le long des pistes cyclables sera proscrite (tessons coupants, manque de visibilité).

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous voulons apaiser les voiries de centre ville

Pour rappel, 80% des Lyonnais se déplacent autrement qu'en voiture. Majoritairement à pied, soit 52% ! Et 66% des habitants de Lyon travaillent à Lyon.

En conséquence de quoi, ceux utilisent leur voiture sont davantage des grands lyonnais qui viennent à Lyon pour travailler, pour la culture etc... Ils viennent à Lyon, ils ne transitent par Lyon sauf pour ceux utilisant l'A6-A7.

Cette proposition revient :

- ~~A~~ empêcher les lyonnais d'aller travailler en-dehors de Lyon
- ~~A~~ empêcher les extra-lyonnais de venir travailler à Lyon.

Nous proposons plutôt :

- ~~N~~e créer un RER à Lyonnaise, 80% des habitants résidant à moins de 5km d'une gare avec la création d'axes vélos sécurisés pour rejoindre les gares et ainsi favoriser le report modal. Mais pour cela, il faudrait que la Région débloque des crédits
- ~~N~~e créer avec la Ligne E du Métro une ligne Est-Ouest
- ~~N~~e reformater la politique du stationnement

Car ce que vous proposez revient à créer des ZTL dans toutes la ville. La régulation de ce type d'infrastructures revient à mettre des bornes amovibles partout. Pour la presqu'île, le budget est estimé à 5M€ or fonctionnement!

Enfin, vous ne pouvez pas demander un grand axe vélo sur le cours Gambetta (ce qui suppose de réduire la part pour l'automobile) et le garder comme un grand axe routier.

Enfin, la priorité doit être donnée au mode le plus écologique de déplacement qui est aussi le plus fragile : le piéton. C'est pourquoi nous avons engagé un travail avec le recensement de 200 zones de rencontre, et notre volonté de créer 30km de liaisons vertes.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°5

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Généraliser le DSC (double sens cyclable) là où la largeur de la rue le permet ; supprimer des stationnements si besoin. Améliorer la signalisation et notamment aux carrefours dangereux.

Objectifs d'ici 2026 : Généraliser la zone 30 à toute la ville et régler les feux à 25 ou 30 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes de la ville comportant des aménagements cyclables

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Les rues seront toutes en double-sens cyclable grâce au dispositif "Ville 30 km/h": nous souhaitons faire de Lyon une ville 30, avec la généralisation des zones 30 et des doubles sens cyclables (30km/h partout sauf exception sur les axes structurants).

La synchronisation des feux tricolores avec la mise en place d'onde verte ralentie (20, 25 ou 30 km/h) pour mieux prendre en compte les vélos permettra d'apaiser la circulation et de faciliter les déplacements à vélo.

Enfin nous généraliserons le déploiement des sas vélos aux feux et des cédez-le-passage-cycliste sur toutes la Métropole de Lyon de façon à faciliter, fluidifier et sécuriser les déplacements à vélo.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Notre projet prévoit de généraliser le 30 km/h, en dehors des grands axes, afin d'améliorer la sécurité des usagers vulnérables et de réduire les nuisances, et de multiplier les zones de rencontre dans les cœurs de quartiers, notamment rue de Marseille.

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Toutes les rues/voies hors axes majeurs de la Métropole seront passées en zone 30 avec DSC dès que la largeur le permet. Les feux y seront régulés à 25 km/h. Sur les grands axes métropolitains à 50 km/h, les feux seront réglés à 30 km/h.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Dans ce mandat, la création du plan Double-sens cyclable de 100km, l'extension de la zone 30 en Rive Gauche.

25% de la ville de Lyon est aujourd'hui passée en zone 30., au niveau du 7ème l'ouest de l'avenue Jean Jaurès est majoritairement en zone 30 depuis ce mandat. Nous poursuivrons ces aménagements sur l'est de l'avenue Jean Jaurès ce qui permettra par exemple de faciliter et sécuriser les accès au parc Blandan.

Au-delà la création des 200 zones de rencontre viendra réduire encore la vitesse.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

A voir au cas par cas pour certaines rues .

Action n°6

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pour une arrivée à l'école plus sûre, moins bruyante et respirable, régulation de la circulation dans les rues des établissements scolaires. Les écoles et collèges doivent être accessibles à pied, à poussette et en vélo en toute sécurité.

En fonction des études de faisabilité, création de voies piétonnes et de zone de rencontres (limitation de vitesse à 20 km/h) devant les écoles primaires publiques (15 maternelles et 14 écoles élémentaires).

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Notre projet prévoit l'expérimentation de la fermeture de rues d'accès à certaines écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Dans projetons d'expérimenter ce dispositif à proximité des groupes scolaires Françoise-Héritier, Aristide Briand, Veyet, Julie-Victoire Daubié, et aux abords des futurs groupes scolaires Croix-Barret et Duvivier

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

L'ensemble des devant des écoles et collèges seront étudiés avec pour objectif :

- une piétonnisation définitive quand cela est possible (sur le modèle de la rue du 1er film dans le 8ème), un travail sera réalisé sur le plan de circulation en conséquence.
- une piétonnisation partielle (sur les créneaux horaires de dépose et reprise des enfants - sur le modèle de Londres, piétonnisation entre 16h et 17h30)
- un aménagement en zone de rencontre si impossibilité de piétonnisation liée au plan de circulation (passage Bus TCL, secours, présence de garages privés, etc.)

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Des actions de police sont déjà engagées et seront renforcées pour garantir un apaisement devant les écoles. Des aménagements seront réalisés quand cela est possible, mais ce ne peut être un engagement et un objectif global.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°7

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes du Grand Lyon alors qu'ils sont 1 sur 2 à avoir déjà été victime d'au moins un vol de vélo, et 43 % ont été volés plusieurs fois selon l'enquête de Nova7 en juin 2019 auprès de 2 600 cyclistes, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés, ainsi que les 600 places vélo dans les P+R du SYTRAL (ils étaient 2 000 inscrits début 2019). Le vol de vélos est le deuxième obstacle à la pratique du vélo, après l'insécurité routière.

Concernant le premier arrondissement, 190 places vélo sont disponibles, pour 1011 places pour voitures et 167 places moto dans les 4 parkings de l'arrondissement. La suppression de 100 places de voitures permettrait d'y installer 1 000 places vélo.

Objectif d'ici 2026 : Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places), et en particulier offrir suffisamment de stationnement sécurisé dans les lieux d'intermodalité

Nous sollicitons en particulier l'ouverture dans les meilleurs délais de 500 places vélo sécurisées pour la Gare Part-Dieu en attendant l'ouverture de la vélostation de la Place basse Béraudier en 2024, et l'extension de 1500 à 3 000 places proposées au grand public d'ici 2026.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

D'ici 2026, nous multiplierons par 10 le stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parking souterrains, l'implantation de box et la création de parking relais sur l'ensemble de la métropole. Le 7e arrondissement sera évidemment concerné.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Notre projet prévoit de tripler le nombre de stationnements vélos à l'échelle de la ville de Lyon.

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Nous supprimerons le stationnement voiture sur voirie sur un linéaire de 100 m autour de chaque parking public en ouvrage de la ville. Ces espaces libérés seront dédiés à des aménagements d'espaces public et vélo.

Les arceaux vélos seront implantés en remplacement de places voitures (comme c'est déjà le cas aujourd'hui) => objectif 3000 arceaux par an soit environ 600 places voitures supprimées par an sur le Grand Lyon ; priorité sera donnée aux lieux à forte desserte cyclable de l'arrondissement : grandes écoles et universités, cinéma, rues à forte offre en bars et restaurants.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

En complément nous mettrons en oeuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes...etc). Ceci est par exemple envisagé à la Guillotière.

Mettre en oeuvre des Vélos box : boîtier sécurisés par badge de stationnement de 5 à 6 vélos qui prend l'espace d'une place de parking : utile dans les zones au tissu urbain dense et vieux où il y a une impossibilité à développer des stationnements aux habitants dans les copropriétés anciennes.

Doubler le nombre de places à vélos sécurisés dans les LPA, et doubler aussi le nombre d'arceaux.

L'objectif est de créer au moins 100 places supplémentaires par arrondissement.

Enfin, nous inciterons les propriétaires à graver leur vélos avec un partenariat entre la FUB et la police municipale pour les accès au fichier.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°8

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Généraliser les stationnements avec arceaux (proscrire les "arrache roue") devant bâtiments publics (écoles, mairie, hôpitaux, gares...), installations sportives, commerces, cinéma.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

D'ici 2026, nous multiplierons par 4 le nombre d'arceaux de stationnement vélo dans l'espace public (de 15 000 à 60 000). Des stationnements adaptés aux vélos cargo seront également installés dès le début de mandat pour palier à l'absence de prise en compte de ce besoin par la collectivité jusqu'à présent.

Il y a actuellement dans le 7e arrondissement de Lyon 1500 arceaux disponibles. De grande marge de progrès sont possibles en supprimant du stationnement automobile afin de disposer de solution de stationnement vélo à chaque intersection. Cela aura aussi un effet bénéfique sur la sécurisation des carrefour et des traversée piétons avec un gain de visibilité.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Nous poserons 3 000 arceaux vélo normatifs par an sur l'ensemble de la Métropole (contre 1 000 arceaux posés actuellement par an) avec l'objectif d'atteindre 50 000 places vélo sur la voirie publique.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

En lien étroit avec les associations de promotion du vélo, valider les propositions d'installation d'arceaux vélo avec un objectif d'atteindre les 50 000 dans le prochain mandat.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°9

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Installer des stationnements fermés type vélobox dans l'espace public (ex : piscine du Rhône, université Lyon 2 et 3...

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Dans le cadre du développement de l'offre de stationnement sécurisé, nous installerons des vélobox en accord avec les associations cyclistes.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Nous œuvrerons pour :

- une augmentation de l'offre sécurisée pour vélo dans les Gares, les P+R, les parkings publics LPA et autres parkings en DSP (sous abonnements).

- une réflexion avec LPA sur une offre de stationnement vélo gratuit de courte durée libre d'accès dans les parkings publics du centre-ville de Lyon (test sur les parkings Bellecour et Terreaux)

Nous expérimenterons un parking sécurisé uniquement vélo Place Louis Chazette (limite entre le 1er et 4ème arrondissement – en lien avec un escalier qui monte sur le plateau) afin de répondre à la demande des 70 vélos stationnant de jour et des 50 vélos stationnant de nuit. Expérimentation qui sera gérée par LPA.

Les contrôles des instructions de permis au PLU-H seront renforcés sur le volet parking vélo (sur le plan qualitatif et quantitatif).

Objectif : 10 000 places sécurisées sur la Métropole.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

En complément nous mettrons en œuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes..etc). Ceci est par exemple envisagé à la Guilotière.

Mettre en œuvre des Vélos box : boîtier sécurisés par badge de stationnement de 5 à 6 vélos qui prend l'espace d'une place de parking : utile dans les zones au tissu urbain dense et vieux où il y a une impossibilité à développer des stationnements aux habitants dans les copropriétés anciennes.

Doubler le nombre de places à vélos sécurisés dans les LPA, et doubler aussi le nombre d'arceaux.

L'objectif est de créer au moins 100 places supplémentaires par arrondissement.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°10

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Il faut améliorer l'accès aux établissements scolaires à vélo en créant des voies cyclables sécurisées pour les enfants (et en les faisant respecter), mais aussi en leur permettant de stationner leurs vélos ou trottinette au sein de l'établissement (surtout dans les collèges qui sont souvent éloignés du domicile des collégiens).

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

L'aménagement d'un espace vélo trottinette devant chaque équipement municipal (y compris les écoles) figure dans notre projet.

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Etudier aussi des caissons de rangement pour les trottinettes repliées.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La décision de créer des locaux vélos/trottinettes appartient au directeur de l'école, nous accompagnerons les demandes.

Dans Lyon, la carte scolaire fait que chaque élève est à seulement quelques centaines de mètres d'un établissement. Le mode de déplacement à privilégier doit être la marche. Il y a maximum 5min de marche pour les enfants, 10 à 15min pour les collégiens...

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°11

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous créerons un réseau d'hôtels de logistique urbaine, c'est-à-dire des points de relais de livraison et de stockage temporaire de colis et de déchets de chantier, pour accompagner la transition et faire des livraisons vertes. La problématique des livraisons, et notamment du dernier kilomètre, doit être prise en compte dans la mise en œuvre de nos politiques économiques et environnementales.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Notre projet prévoit également des arceaux pour les vélos cargos.

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Nous lancerons une étude sur l'optimisation/ajustement des aires de livraison sur Lyon-Villeurbanne, amènerons des aires de logistique avec les trois derniers kilomètres en vélos cargo en lien avec les parkings LPA et les parkings DSP et subventionnerons à 100% les artisans en cas de changement de leur véhicule pour un vélo cargo.

Les obligations de places pour les vélos cargos dans les immeubles privés seront intégrées dans le PLU-H.

Le programme Alvéole sera mis en avant auprès des bailleurs sociaux.

En complément du service Vélo'v, nous développerons la possibilité de louer des vélos spécifiques type vélo cargo (déménagement, achats volumineux, ballade en famille, etc.).

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

C'est l'objectif du grand hôtel logistique que nous sommes en train de construire au port Edouard Herriot. Le choix d'implantation a été guidé pour utiliser davantage le fleuve pour l'arrivée des marchandises à Lyon, et assurer le dernier kilomètre le plus écologiquement possible.

LPA utilise aussi plusieurs de ses parkings en hôtel logistique. Mais cela crée aussi des nuisances nocturnes.

Enfin, nous rappelons que la logistique concerne 30% du trafic en ville. Il convient effectivement de favoriser les transports en vélo pour le dernier kilomètre mais dans le même temps il faut aussi repenser les achats sur internet et les livraisons express (en 2 heures).

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°12

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

par exemple : L'Atelier du Chat Perché

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous mettrons à disposition des locaux et accompagnerons l'installation et le maintien d'au moins un atelier d'auto-réparation dans chaque circonscription de la Métropole. Le 7e arrondissement accueille l'Atelier du Chat Perché que nous avons rencontré à l'occasion d'une réunion avec les acteurs de la CLAVette. Nous serons attentif à la situation de cet atelier, lié au dossier de la place Mazagran.

Afin de lutter contre le vol de vélo, nous travaillerons avec les associations, les commerçants et les ateliers de réparation de vélo pour offrir le marquage Bicycode à tous les propriétaires de vélo et créer un fichier au niveau métropolitain.

Notre objectif est d'avoir au moins un atelier de réparation ou d'auto-réparation de vélos par arrondissement.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Notre objectif sera l'aménagement des bâtiments publics pour installer des ateliers de réparation/éducation au vélo :

- Les anciennes écuries du parc sergent Blandan (7ème/8ème)

- une petite partie de l'usine Fagor Brandt (7ème)

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

En complément nous mettrons en œuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes.. etc). Ceci est par exemple envisagé à la Guillotière.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°13

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Objectifs d'ici 2026 : Former l'ensemble des élèves de primaire de la ville de Lyon au savoir-rouler

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous accompagnerons la pratique du vélo dès l'enfance en proposant l'apprentissage du savoir rouler et les indispensables du code de la rue à l'école et au collège.

Les écoles seront progressivement équipées d'une flotte de vélos municipaux, qui sera entretenue par des ateliers associatifs de réparation de vélo. Tous les enfants passeront le « permis vélo – trottinettes ».

Nous accompagnerons aussi les parents qui souhaitent développer la pratique du vélo avec leurs enfants.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La Métropole et la Ville de Lyon, comme elles le font déjà, continueront à intervenir dans les écoles et les collèges pour promouvoir une culture vélo, mais aussi une philosophie de partage de la rue (piétons, vélos, trottinettes et voitures).

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°14

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

La solution vélo sera étudiée pour tous les services municipaux. Nous souhaitons développer les brigades de polices à vélo.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Nous mènerons la réflexion avec les autres villes du Grand Lyon sur un groupement de commande pour l'achat d'une flotte de vélo cargo conséquente et sur la mutualisation de cette flotte entre services des différentes villes.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La hausse des effectifs de la police municipale renforcera la brigade cycliste. Les collectivités favoriseront l'usage des vélos cargos mais il n'est pas possible en l'état de prendre un engagement global.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°15

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et, de vélobus dans tout l'arrondissement et toute la ville

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Le maillage territorial et la densité lyonnaise font que les enfants habitent à proximité de leur établissement.

Nous soutenons financièrement la Maison du Vélo pour la mise en place de Pédibus, mais force est de constater que cela concerne actuellement très peu de parents.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°16

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous travaillerons avec les services de police afin de faire respecter les infrastructures cyclables, notamment sur le cours Gambetta et la grande rue de la Guillotière. Nous sommes favorables à la mise en place de la vidéo-verbalisation à la fois statique et sur véhicule, afin de sanctionner les infractions routières, et certains stationnements.

Afin de prévenir les conflits entre les différentes mobilités en garantissant un espace suffisant pour chacun, nous encadrerons strictement les flottes de trottinettes en libre-service à travers des règles applicables à tous les opérateurs : stationnement obligatoirement sur voirie, contrôle des vitesses, critères de ramassage écologiques et sociaux etc...

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Nous créerons une brigade cycliste de la police municipale, dont ce sera une des missions.

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

La priorité sera donnée à la verbalisation des infractions voitures (non-respect des passages piétons, stationnement dangereux, gênant sur trottoir et aménagement cyclable, etc.).

L'achat d'un véhicule LAPI pour la verbalisation du stationnement dangereux, gênant et interdit sera fait (possibilité d'achat et d'utilisation groupé avec Villeurbanne) et une brigade spécialisée dans la délinquance routière sera mise en place (étudier la possibilité de le faire à l'échelle Grand Lyon).

Une procédure d'enlèvement sera mise en place avec la fourrière, en conformité avec les souhaits de LVV ; une formation sera dispensée aux agents municipaux, notamment sur la notion d'épave.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons renforcer la Brigade Cycliste de Police Municipale afin qu'elle puisse faire de la prévention sécurité auprès des cyclistes + verbaliser tout comportement ou stationnement empêchant la circulation des cyclistes en sécurité.

Nous continuerons à déployer la vidéo-verbalisation qui est un outil efficace notamment pour lutter contre le stationnement sur les pistes et bandes cyclables.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Action n°17

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Informier régulièrement le public sur les règles de circulation et sur les risques encourus par chacun.

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous nous engageons à réaliser des campagnes de communication et sensibilisation autour des mobilités actives afin d'inciter les lyonnais de se déplacer à vélo. Une communication régulière sera également réalisée dans les journaux d'informations citoyennes.

La police municipale et les associations seront encouragées à travailler conjointement lors de campagnes de sensibilisation.

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Pas de commentaire

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

En lien avec la Maison des mobilités.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La Ville de Lyon et la Métropole soutiendront et s'appuieront sur les associations pour généraliser cette communication/information/formation auprès des Grand Lyonnais.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Fanny Dubot (Maintenant Lyon pour tous - Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Maxime Bouly (Respirations avec Georges Képénékian)

Notre projet repose sur l'idée qu'il faut cesser de penser la ville pour la voiture, mais au contraire repenser l'espace public pour chaque modes, notamment les modes doux, y trouve sa place. Notre projet municipal porte ainsi une ambition forte sur le développement de la marche à pieds et du vélo., afin d'apaiser la ville.

Samuel Depraz (Vivons vraiment Lyon - la gauche unie (Lyon 7e))

Les candidat.e.s de la liste "Vivons vraiment Lyon - La Gauche Unie" pour le 7e arrondissement sont, pour une bonne partie d'entre elles et eux, déjà usagers du vélo! Les réponses faites à ce questionnaire ne sont donc pas de circonstance, mais bien le résultat d'une expérience quotidienne de la ville à vélo et d'une conviction forte qui va dans le sens d'une ville agréable à vivre pour toutes et tous.

Nous sommes en particulier convaincus que le vélo est une solution aux enjeux écologiques et sociaux de la ville de demain. Contrairement aux politiques municipales actuelles et passées, marquées par l'opportunisme et un traitement décousu de l'espace urbain, c'est un élément qui doit être intégré systématiquement à toute la réflexion sur le partage de l'espace urbain. Cependant l'effort environnemental doit être fait tout particulièrement en faveur des populations les plus fragiles tout comme en priorisant les secteurs urbains les plus déficitaires : pas d'écologie sans le social, pas d'injustice dans l'offre de mobilité.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

L'équipe "Prendre un temps d'avance" doublera le kilométrage de voies cyclables pendant le mandat pour atteindre 2000 km sur la métropole.

Nous proposons de réaliser en deux étapes un nouveau grand corridor cyclable transversal, qui reliera l'Est et l'Ouest, du Campus Porte des Alpes et St-Priest à Techlid. Nous commencerons par le réaménagement de l'avenue Bertholot, le boulevard Mermoz puis jusqu'à St-priest et le sud-est. La suppression de l'autoroute A6-A7 rendra un tube du tunnel sous Fourvière disponible pour la suite du grand corridor cyclable Est-ouest, de Perrache jusqu'à Techlid.

Le pont de la Mulatière aura une deuxième vie, reliant deux nouveaux grands corridors cyclables :

- Sur le Rhône rive droite l'espace libéré sera végétalisé, avec des voies dédiées pour les transports en communs et les vélos, de Caluire jusqu'à Oullins.
- Sur la rive droite de la Saône, la piste cyclable continuera son chemin à la Mulatière en direction de Oullins et Pierre-Bénite.

Nous allons poursuivre la réalisation du boulevard Garibaldi, dans le prolongement des aménagements déjà existants.

La rue de Gerland sera transformée, pour permettre d'y faire passer une jonction côté ville entre les parcs de la Tête d'or et de Gerland, en complément des berges du Rhône.

Saïdi Ali Chellali (Positivons Lyon)

Pas de commentaire